

CP 130 – industrie graphique :

Nous ne sommes pas des autruches, encore moins de bonnes poires

Le 14 septembre dernier, les discussions entre les organisations syndicales et Febelgra (la fédération des employeurs de l'industrie graphique) se sont soldées par un échec. La concertation sociale est au point mort. Le front commun syndical dénonce l'attitude déplorable de Febelgra : celle-ci profite des négociations sectorielles pour tenter d'imposer une révision des surcharges de nuit et fait preuve d'un manque de respect total envers les organisations syndicales. Un préavis de grève et d'action est déposé.

Point de blocage : la révision des surcharges de nuit



Comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises, nous avons réitéré, lors de la rencontre du 7 septembre, notre volonté de ne pas discuter des surcharges de nuit dans le cadre des négociations sectorielles. Un point que Febelgra tente de forcer depuis le début des discussions, considérant que les primes de nuit sont trop élevées en Belgique. Concrètement, ils souhaiteraient réviser ce montant (soit par gel ou une diminution). Pour le front commun syndical, il est bien évidemment hors de question d'imposer une révision de la surcharge de nuit.

Selon la classe salariale du travailleur, une telle mesure engendrerait des pertes pouvant aller de 20 à 29% de ce qu'il gagne actuellement.

Faire avancer la concertation sociale

Malgré le désaccord sur ce point, nous avons tenté de faire avancer les négociations et nous avons été jusqu'à proposer un mini accord. Celui-ci comprenait une augmentation des salaires barémiques et réels (avec une petite réserve pour la caisse de retraite). Il prévoyait également le renouvellement des conventions en matière de RCC (valables actuellement jusqu'au 31 décembre 2017), de formation des travailleurs (groupes à risques) et de l'accord sur l'indexation des salaires le 1^{er} jour du mois (en lieu et place du 2^{ème} lundi du mois).

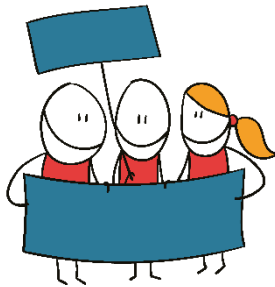
Les syndicats : moqués !

Febelgra n'en démord pas et a refusé toutes nos propositions. Dans leur bulletin mensuel qui vient juste de sortir, Philippe Van Ongevalle (l'administrateur de Febelgra) n'hésite pas à qualifier les syndicats « d'autruches » et va jusqu'à écrire noir sur blanc à l'attention des employeurs de l'industrie graphique : « Achetez une imprimerie aux Pays Bas et bénéficiez d'une réduction immédiate de 29 % sur les primes de nuit ! ». Le message à est clair : si les entreprises délocalisent, c'est de la faute des syndicats qui ne veulent pas transiger sur les primes de nuit.

L'actualité internationale des derniers temps nous avait habitué à des démonstrations de pouvoir et des déclarations détonantes à la Trump ou à la Kim Jong-Un. Mais dans le contexte qui nous occupe, nous sommes abasourdis par les déclarations de Febelgra, leurs menaces à peine voilées et leur attitude peu constructive.

Pas de forcing mais un dialogue social constructif

Nous ne céderons pas au forcing. Malgré nos demandes, nous n'avons toujours obtenu aucune réponses sur une série d'autres aspects qui eux aussi ont un impact sur le



portefeuille des entreprises du secteur graphique : aucune démonstration mathématique de l'impact positif du tax shift, des réductions liées à l'exportation, de la flexibilité intra entreprise/intra groupe, etc. Ces éléments doivent être pris en compte dans la discussion.

Face à cette situation de blocage, les organisations syndicales vont déposer un préavis de grève et d'actions.

Nous demandons à ce que la concertation sociale reprenne dans une optique constructive et dans le respect de l'ensemble des intervenants.